Lausanne

communiqué

FONDS
INTERCOMMUNAL DE SOUTIEN
AUX INSTITUTIONS CULTURELLES
DE LA RÉGION LAUSANNOISE

Lausanne et 15 communes
un accès facilité à la culture pour les jeunes de 18 à 25 ans

Afin de compléter les différents dispositifs d'accès à la culture pour les jeunes, les Municipalités de Lausanne et de quinze communes membres du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise lancent dès le 4 juin un nouveau passeport culturel à l'attention des 18-25 ans.

Ce nouveau dispositif prend la forme d'une carte, baptisée *Cultissime*, qui permet à ses détenteurs d'acquérir les billets les moins chers proposés par les institutions culturelles participant au projet à environ 50% de leur prix, le solde étant pris en charge par la commune d'habitation du titulaire de la carte. Les premières institutions impliquées dans le projet sont naturellement celles bénéficiant du soutien du Fonds intercommunal à savoir l'Orchestre de Chambre de Lausanne, l'Opéra de Lausanne, le Ballet Béjart Lausanne et le Théâtre de Vidy-Lausanne.

Outre cette ouverture aux arts de la scène, le dispositif prévoit également l'accès gratuit pour les détenteurs de la carte aux musées communaux de Pully et Lausanne soit le Musée d'art de Pully, la Villa Romaine de Pully, le Musée historique de Lausanne, le mudac, le Musée Romain de Lausanne-Vidy et la Collection de l'Art Brut.

Vendue 25 francs sur un site dédié au projet (www.carte-cultissime.ch), la carte est valable un an et accessible à tous les jeunes âgés de 18 à 25 ans, sans distinction de statut, établis sur l'une des communes participants au projet (Belmont-sur-Lausanne, Bussigny, Cheseaux-sur-Lausanne, Cugy, Ecublens, Epalinges, Lausanne, Le Mont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex, Préverenges, Prilly, Pully, Romanel-sur-Lausanne, Savigny et St-Sulpice).

Initié par la Ville de Lausanne, en réponse au postulat de Mme Rebecca Ruiz, et en collaboration avec le comité du Fonds, ce dispositif marque une nouvelle étape importante dans le développement d'une politique culturelle d'agglomération au moment où le Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise fête les vingt-cinq ans de sa création.

Administration générale et culture

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec

- **Daniel Brélaz, syndic de Lausanne, 021 315 22 00**
- **Claudine Wyssa, syndique de Bussigny et présidente du comité du Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles, 079 425 17 78**
- **Rebecca Ruiz, conseillère nationale et auteure du postulat intitulé « Un passeport culturel pour les jeunes », 076 567 87 37**
- **Fabien Ruf, chef du service de la culture, 021 315 25 25**

www.carte-cultissime.ch
Visuels à télécharger sur www.carte-cultissime.ch/presse.html

Lausanne, le 4 juin 2015

infopresse

Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 10
infopresse@lausanne.ch